

ADDENDUM AUX CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES AUX PROFESSIONNELS

en vigueur au 1^{er} février 2023

Le présent document constitue un addendum aux conditions et tarifs des opérations et services bancaires applicables à la clientèle des Professionnels au 1^{er} octobre 2022. Cet addendum s'applique à compter du 1^{er} février 2023.

Il est ajouté dans la partie « Offres groupées de services » :

1 LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

> PROFESSION LIBÉRALE DE SANTÉ - «Labelis Santé»

> Offre incluant :

- sur option une carte au choix : carte Visa Business à débit immédiat ou débit différé, carte Visa Gold Business, carte Visa Platinum Business
- Relevé mensuel
- Exonération des frais de mise en place des autorisations de prélèvement lors de la mise en place de Domilis
- Exonération des frais de mise en place et renouvellement de la Facilité de Caisse
- Service Chèqueier

Tarif à l'unité hors forfait

- Assurance Moyens de Paiement Pro Plus ⁽¹⁾	20,30 €/an
- Sécurexpress Assurance ^{(1)/(2)}	27,40 €/an
- Banque à Distance Pro.....	102,00 €/an
- AlertEcureuil Pro - canal SMS (dans la limite de 40 SMS)	60,00 €/an
- Frais de tenue de compte	228,00 €/an
- Prix cumulé des composantes à l'unité du forfait Labelis Santé	437,70 €/an

> Prix annuel du forfait Labelis Santé :

- Sans carte	166,80 €/an soit 13,90 €/mois
- Avec la carte VISA Business à débit immédiat	166,80 €/an soit 13,90 €/mois
- Avec la carte VISA Business à débit différé.....	166,80 €/an soit 13,90 €/mois
- Avec la carte VISA Gold Business.....	238,80 €/an soit 19,90 €/mois
- Avec la carte VISA Platinum Business.....	255,60 €/an soit 21,30 €/mois

(1) Contrats de BPCE Assurances IARD, Société Anonyme au capital de 61.996.212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° B 350 663 860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon, 75013 Paris. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notices d'information.

(2) Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

